

# Préparons la rentrée de votre enfant !



## Inscription à l'école maternelle de Larra

Année scolaire 2022/2023

Enfants concernés :

2019 pour la petite section

2018 pour la moyenne section

2017 pour la grande section

(pas d'inscription possible pour les naissances en 2020)

La procédure est dématérialisée et s'effectue par mail.

L'inscription se fait en 2 temps :

- 1- pré-inscription et validation par la mairie
- 2- inscription et validation par la directrice d'école

1. -Parents, vous devez d'abord télécharger votre dossier d'inscription sur le site internet de la mairie de Larra. Une fois complété, il faut renvoyer le dossier par mail à la mairie.  
<https://www.larra.fr/fr/enfance-et-jeunesse/services-periscolaires.html>

-Une fois votre dossier complet et accepté par la commission scolaire, le certificat d'inscription validé vous sera renvoyé par mail.

2. -Ensuite, prenez contact avec la directrice de l'école maternelle :  
Envoyer un mail avec les pièces suivantes :

- le certificat d'inscription validé, fourni par la mairie
- les photos ou scans du livret de famille (pages des 2 parents et des enfants)
- les photos ou scans des pages de vaccinations, afin de s'assurer que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour entrer en collectivité. Attention ces pages doivent comporter le nom de votre enfant.
- le certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment s'il y a lieu.
- une photo de l'enfant (juste le visage comme sur une photo d'identité)

Ce n'est qu'à l'issue de la réception de toutes ces pièces et la validation par la directrice de l'école que l'inscription de votre enfant sera effective

La directrice de l'école reviendra vers vous en fin d'année scolaire pour visiter l'école.

Merci et à très bientôt

Catherine Faurie, directrice de l'école maternelle de Larra

[ce.0312103t@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0312103t@ac-toulouse.fr), 05 61 82 81 58

